

Les éditions rtbf soutiennent cap48

Du 12 septembre au 12 octobre, les Editions RTBF mènent une grande opération de soutien à CAP48.

Ensemble, soyons solidaires de CAP48 : en effectuant une commande sur la boutique en ligne, 15 % du montant de votre commande seront intégralement reversés à l'opération.

Pour vous remercier de ce don, les Editions RTBF vous offrent 10 % sur toute commande effectuée durant cette période. Pour en bénéficier, rien de plus simple : introduisez le code avantage CAP48. Et si vous passez commande avant ce dimanche 14 septembre à minuit, les frais de port vous seront offerts !

Pour concrétiser votre élan de solidarité, rendez-vous sur www.boutique.rtbf.be

La pub peut-elle tout se permettre pour arriver à ses fins ?

Le site internet néerlandophone de recherche d'emploi Vacature est à l'origine de la campagne publicitaire choc -ou « teasing »- qui a fait grand bruit ce mois-ci en Régions bruxelloise et flamande. Une campagne ambivalente et qui se voulait en faveur des travailleurs âgés, allochtones et handicapés.

En début de mois, on pouvait lire sur d'énormes affiches plaquées le long du boulevard Louis Schmidt, à Bruxelles, des slogans comme : « Les handicapés feraient mieux de travailler », « Les étrangers viennent ici pour votre prospérité », « Les allochtones veulent nos emplois », « Les plus de 50 ans sont impayables » -bien entendu, le lecteur ignorait tout de l'annonceur. Le but, selon les annonceurs, n'était autre que d'inciter les employeurs et les employés à se débarrasser de l'image stéréotypée de l'employé flamand afin de faire face au manque croissant de travailleurs qualifiés. Cette campagne de publicité, réservée à Bruxelles et à la Flandre, est diffusée en néerlandais uniquement. Le site souhaite résoudre le problème de manque de main-d'œuvre qualifiée pour certains postes toujours vacants en mettant en avant certaines catégories de travailleurs sous-employés : les plus de cinquante ans, les allochtones, les personnes handicapées et les étrangers. 50 % des personnes âgées de 50 à 64 ans seulement travaillent. Et le fossé entre le taux d'emploi des autochtones et des allochtones en Flandre est le plus important d'Europe : 37 % des personnes originaires de pays non européens ont décroché un emploi, contre 62 % des autres citoyens. Enfin, moins de la moitié des personnes handicapées sont actives sur le marché du travail, alors que leur handicap ne les empêche pas toujours de travailler.

Le Centre pour l'Egalité des Chance et la lutte contre le racisme a reçu plusieurs réactions et même s'il n'entame pas de procédure, il a néanmoins tenu à intervenir dans plusieurs médias pour y regretter que, « même si cette campagne de publicité n'était pas en infraction avec les lois anti-discriminations et antiracistes, les slogans, pris de manière isolés et sans explication, pourraient nourrir les stéréotypes diffusés à l'égard des personnes handicapées, plus âgées et étrangères, et étaient donc de nature à choquer et à blesser celles-ci.

D'une manière générale, nous désapprouvons ce genre de campagne car, d'expérience, nous en connaissons les risques et les effets négatifs. »

Le ReWalk

Israël - Mis au point par l'ingénieur israélien Amit Goffer, fondateur de la société Argo Medical Technologies, Rewalk est un appareillage électronique permettant aux paraplégiques de remarcher.

Ce système se compose d'une armature motorisée située au niveau des jambes, de capteurs et d'un sac à dos contenant un boîtier de commande informatique et des batteries rechargeables. Il permet aux personnes souffrant de paralysie au niveau des jambes de se tenir debout, de s'asseoir, de marcher et de grimper ou de descendre des escaliers. L'utilisation de Rewalk nécessite cependant l'usage de béquilles, permettant à l'utilisateur de se maintenir en équilibre.

Pour Amit Goffer, inventeur de Rewalk et souffrant lui-même de paralysie, cet appareillage permet aux handicapés d'avoir une meilleure qualité de vie. Kate Parkin, directeur du service de rééducation du NYU medical centre, ajoute que les bienfaits de Rewalk s'expriment à deux niveaux : "Physiquement, ce système permet de solliciter différents muscles et permet un meilleur gonflement des poumons, en plaçant le patient en station debout. Psychologiquement, il permet à son utilisateur de vivre debout et de s'adresser à ses interlocuteurs dans les yeux, gagnant en estime de soi."

Le système subit actuellement des tests cliniques au Tel Aviv's Sheba medical centre. Il devrait être commercialisé en 2010, pour environ 12 000 euros.

Agences de Presse-0908

[Voir la Vidéo ReWalk \(10MB\)](#)

La Promenade Verte

Almagic sera avec ses vélos pour les moins valides le dimanche 7 septembre à la fête de la promenade verte (Jette), les ballades seront donc bien accessibles à tous... (Réservations souhaitée).

Ce dimanche 7 septembre 2008, venez découvrir le tronçon ouest du circuit de la Promenade Verte, à partir du Parc du Scheutbos à Molenbeek. Des balades guidées seront organisées. Des spectacles de rue et un goûter géant clôtureront cet événement.

La Promenade Verte est une magnifique balade de plus de 60km qui permet aux piétons et aux cyclistes de faire le tour de la Région. La richesse de ce parcours réside en grande partie dans l'étonnante diversité de ses paysages. A certains endroits, de vrais paysages de campagne s'offrent au regard du promeneur. A d'autres étapes, ce sont des parcs aménagés, des bosquets, des marais... Le tracé complet sera finalisé en 2009.

Plus sur : <http://www.ibgebim.be/Templates/Default.aspx?id=14192&langtype=2060>

Emploi - en France, les entreprises se mobilisent

Les demandeurs d'emploi handicapés devraient profiter du durcissement de la législation prévue pour 2010.

L'intégration des travailleurs handicapés dans le monde de l'entreprise pourrait singulièrement s'améliorer d'ici 2010. Date à laquelle la législation actuelle se durcira encore. Une nouvelle rassurante car, à l'heure actuelle, la situation n'est toujours pas brillante... Le taux de chômage des personnes handicapées est de 20%, pire 49% sont des chômeurs de longue durée (contre 33% pour les autres demandeurs d'emploi).

Face à ces chiffres persistants, les législateurs ont décidé de réagir. La loi votée le 11 février 2005 durcissait déjà celle de juillet 1987, qui imposait déjà aux entreprises de plus de 20 salariés de compter au moins 6% de handicapés dans leur effectif.

Cette loi de 2005 prévoit un renforcement des contraintes en 2010 pour les entreprises récalcitrantes qui n'emploieraient aucun travailleur handicapé. Verdict : pour elles, « l'amende » sera de 1500 fois le Smic horaire pour chaque handicapé qui n'aura pas été recruté...

Or, 2010, c'est tout de suite ! On comprend dès lors que les entreprises vont devoir jouer le jeu. Et se mettre à recruter sérieusement des personnes handicapées en favorisant de nouvelles pratiques. Sous peine de devoir s'acquitter d'une enveloppe quelque peu salée.

Chaque année, les entreprises qui n'ont pas voulu, pas pu ou pas su embaucher le nombre de salariés handicapés que la loi leur impose, doivent calculer et acquitter leur contribution à l'Agefiph (Association nationale de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). En 2006, elles étaient 48.600. Et le montant global de leur « amende » était de 424 millions d'euros.

Hausse des contributions

Pour une entreprise de 20 à 199 salariés, la contribution annuelle pour chaque emploi « manquant » passe de 300 à 400 fois le Smic horaire (soit environ 3400 euros).

L'amende est plus importante encore pour les entreprises de 200 à 749 salariés (500 fois le Smic horaire, soit environ 4200 euros) et celles de plus de 750 salariés (600 fois le Smic horaire, soit environ 5050 euros).

Source : ouestfrance-emploi.com

VISITEZ NOTRE SITE EMPLOI POUR TOUS

Handigosolidaires, le nouveau projet d'Handicap International

Nouvelle campagne de sensibilisation pour Handicap International à destination des 10-14 ans de cinq pays européens, sur le thème du handicap et de la solidarité internationale.

Pour venir en aide aux millions de personnes handicapées vivant dans les pays du Sud et dont seuls 2% ont accès aux services de santé, Handicap International souhaite sensibiliser les jeunes des pays du Nord par une prise de conscience de la solidarité qu'ils se doivent d'avoir pour venir en aide aux plus démunis.

Dans cet objectif, Handicap International a lancé un projet en Belgique, en Allemagne, en France, au Luxembourg ainsi qu'au Royaume-Uni, en partenariat avec l'Union européenne.

Les héros de ce projet sont 3 mascottes "manga" Rochongo, Spidigo et Rigoligo, baptisées les "Handigos", ils seront les fils conducteurs de cette campagne toute l'année.

Grâce à une série d'outils ludiques adaptés, cette campagne s'adressera aux jeunes à l'aide d'ateliers

pédagogiques dans les classes, d'un DVD-rom pédagogique, d'un guide d'actions et d'un livre sur « Le handicap et la solidarité internationale ». Une version néerlandophone de la campagne Handigosolidaires est en préparation et sera lancée en janvier.

Les jeunes pourront également s'informer et mieux comprendre la situation que vivent les personnes handicapées du Sud en surfant sur le site www.handigosolidaires.com, ils pourront s'y amuser avec les handigos à faire des quiz, jeu vidéo, etc.

Les personnes intéressées peuvent contacter Emmanuelle De Caluwé au (+32)02 233 01 30 ou par mail sur emmanuelle.decaluwe@handicap.be.

Pour plus d'info sur cette campagne de sensibilisation : www.handicap-international.be

L'Ancre Bleue + Cap 48 = "Retrouvailles"

Les 6 et 7 septembre prochains se dérouleront les "Retrouvailles".

Pendant ces 2 journées, sur la Barquerolle, bateau accessible aux personnes à mobilité réduite, l'Ancre Bleue organisera des navigations d'une demi-heure.

Les départs auront lieu toutes les heures de 11h à 16h, l'embarquement se fera près de la grande volière et navigation sous le Pont de Fragnée pour le prix de 5 €.

Pour l'occasion, plus de 350 associations sociales, culturelles et sportives seront présentes dans le Parc de la Boverie de Liège.

La Barquerolle naviguera le samedi au profit de l'opération Cap48.

Pour plus d'infos : 087.54.10.02 et sur www.ancrebleue.be

Tiralo

Le Tiralo est un fauteuil de loisir amphibie spécialement conçu pour que les personnes à mobilité réduite et âgées puissent profiter de la baignade en mer.

Conçu et fabriqué exclusivement par l'ESAT L'Ensoleillade (Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT), couramment encore appelés "Centres d'Aide par le Travail" ou CAT), le Tiralo est un fauteuil flottant, qui ne demande pas d'entretien spécifique, un rinçage à l'eau claire suffit. De plus, il est pliable et démontable sans outils et rentre facilement dans le coffre d'une voiture.

Tracté par une longue poignée, sa conception ergonomique permet une utilisation confortable sur le sable et tout sol meuble ou accidenté.

Le Tiralo est entièrement fabriqué par les travailleurs handicapés des ateliers de l'ESAT L'Ensoleillade.

De nombreuses plages françaises accessibles aux personnes à mobilité réduite sont déjà équipées de Tiralos.

Pour plus d'informations :

ESAT L'Ensoleillade

10 Avenue Gay Lussac - 64140 LONS - FRANCE

Tél : 33 (0) 559 328 523 - Fax : 33 (0) 559 138 951

tiralo@tiralo.org
<http://www.tiralo.org/>

Un marcheur intelligent a Barcelone

Dans le cadre du programme europeen Share-it pour le developpement d'une nouvelle generation de systemes intelligents d'assistance aux personnes, l'Universite Polytechnique de Catalogne (UPC) a mis au point l'i-Walker, un 'marcheur intelligent' : un deambulateur muni d'un ordinateur de bord, de detecteurs de presence et de mouvement, d'appareils de mesure de la force, de moteurs et de freins automatises et d'un systeme de reconnaissance vocale.

L'ordinateur sera programme a partir des donnees fournies par le medecin pour chaque patient differemment selon son handicap et ses besoins, notamment en exercices physiques (le deambulateur pourra etre plus ou moins dur a pousser selon que la personne ait a faire de l'exercice ou non). Il pourra egalement 'prendre des decisions', comme freiner si le patient risque de tomber, changer l'angle de virage, et calculer les itineraires du patient dans sa maison, a l'hopital ou dans la rue. L'ordinateur integrera et fournira au medecin ou a une assistante sociale les donnees sur le patient, telles que sa facon de marcher, son etat physique, ses donnees vitales, ...

L'i-Walker va entrer en phase d'essai a la Fondation Santa Lucia de Rome (l'Italie est un des pays partenaires du programme Share-it, avec l'Espagne, l'Allemagne et la Roumaine), et sa commercialisation est prevue dans un an et demi. Les autres projets de Share-it sont centres, eux, sur les fauteuils roulants ou les plateformes de deplacement.

Sources :

- El Pais, du 8 Juillet 2008.

- La Vanguardia, du 8 Juillet 2008.

Thanks to : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55678.htm>